

Consultante RGPD, sensibilisation à la protection des données à caractère personnel, accompagnement secteur privé et public, juriste

ACTUELLEMENT	QUELQUES REFERENCES ET EXPERIENCES SIGNIFICATIVES	METHODES ET TECHNIQUES MAITRISEES
<ul style="list-style-type: none"> ○ Consultante RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) ○ Formatrice : séminaires et initiation aux principes essentiels de la protection des données personnelles ○ Accompagnement secteur public / privé, national et international 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagnement d’entreprises dans leurs démarches de mise en conformité avec le RGPD, secteurs public et privé (UNHCR, EDRI (European Digital Rights), Autorité Bancaire Européenne, Stics, Homegrade, Infor-Homes, Key Aid Consulting, Alma,...): <ul style="list-style-type: none"> ○ Rédaction de chartes de confidentialité, politiques de protection des données et de gestion des cookies ○ Élaboration du registre des traitements ○ Réalisation d’analyse d’impact en matière de protection des données ○ Sensibilisation du personnel à la protection des données ○ DPO externe ○ Ateliers de formation, création de boîtes à outils pour le secteur public et le secteur privé (Conseil de l’Europe, autorités nationales de protection des données, KAC). ○ Lettre mensuelle d’actualités sur la protection des données à destination des DPOs (data protection officers), en collaboration avec le cabinet d’avocats O. Weber. ○ Coopération internationale : en tant que fonctionnaire dans le secteur public (institutions européennes - European Data Protection Supervisor / EDPS, Autorité belge de protection des données) : responsable de la coopération avec les autorités nationales de protection des données, Conseil de l’Europe, OCDE, Organisations non gouvernementales (CICR, UNHCR, etc.). ○ Gestion d’équipe : consultation juridique sur les projets de loi européens, contrôle de qualité, participation aux décisions de management (comité de direction) (EDPS, Autorité belge de Protection des Données) ○ Coordination en interne (EDPS) du suivi de la réforme du droit de la protection des données en Europe (RGPD) ○ Suivi spécifique des dossiers concernant les nouvelles technologies, le marketing, les transferts de données à caractère personnel dans et hors Union Européenne (en particulier les relations EU-USA), la coopération policière. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Méthodes d’évaluation, analyse juridique ○ Management, direction d’équipe ○ Coordination et gestion de projets